HUDSON BLUE CHIPS

FONDS COMMUN DE PLACEMENT(FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 janvier 2026

Myria Asset Management

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 70, avenue de l'Europe 92270 BOIS-COLOMBES
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 000 € - RCS Nanterre 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 1400039

SOMMAIRE

Acteurs 3

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion... 4

Autres informations..... 13

Rapport d'activité de l'OPCVM maître « HUDSON BLUE CHIPS » 14

rapport ESG.....25

Rapport certifié du commissaire aux comptes 28

Information périodique SFDR article 8.....59

- **Comptes annuels**
  - Bilan Actif
  - Bilan Passif
  - Hors-Bilan
  - Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**
  - Règles et méthodes comptables
  - Évolution de l'actif net
  - Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 janvier 2026**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANEGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 280 677 691,03 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5.800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Commissaire aux comptes : RSM PARIS représenté par Nicolas BENARD

5, 7 rue des Italiens - 75009 PARIS - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : oui

CODE ISIN :
- part A : FR0013300100
- part I : FR0013300217

FONDS NOURRICIERS : Non

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION
Le FCP a pour objectif de générer une performance annualisée nette de frais courants de 5% pour la part A et de 5,70% pour la part I sur la durée de placement recommandée en investissant dans des actions des entreprises des pays développés. Les critères de sélection de ces entreprises peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement des indices actions. La gestion étant discrétionnaire, l'OPCVM n'a pas pour objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance d'un indice.
L'action du gérant vise à réaliser son objectif en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de Gouvernance, de Responsabilité Sociale et Sociétale, et de respect de l'Environnement.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE
Le FCP n'a pas d'indicateur de référence en raison d'une gestion active totalement discrétionnaire et d'un univers d'investissement différent de celui des indices.
Aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de la gestion mise en œuvre.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT
Le portefeuille est investi principalement sur les marchés actions cotés internationaux, mais pourra également acquérir des obligations cotées et des produits monétaires qui pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif en attente d'investissement. La fraction du portefeuille investie en parts et actions d'autres OPCVM et/ou FIA est limitée à 10 % de l'actif.

La détention d'actions dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'Euros à la date d'acquisition, est limitée à 10% de l'actif net du fonds. Le FCP pourra investir jusqu'à 20% de son actif net en actions de pays émergents. Les positions en devises autres que l'Euro pourront faire l'objet d'une couverture de change, au moyen de contrats de change à terme ou d'options. L'équipe de gestion peut cependant considérer qu'une devise est attractive et ainsi ne pas couvrir le risque de change.

L'univers d'investissement initial sur lequel s'appliquent les filtres extra-financiers et financiers du fonds est essentiellement constitué d'entreprises cotées sur les marchés européens et d'Amérique du Nord, à savoir le Bloomberg Europe Developed Markets Large, Mid & Small Cap Index plus le Russell 1000.

La part représentée par les valeurs hors indice sera inférieure à 10% et celles-ci devront disposer d'une note ESG supérieure aux seuils fixés dans le cadre de la méthodologie.

La sélection de titres est réalisée à partir du processus de gestion suivant :
Critères extra-financiers :
Les facteurs de durabilité sont les questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption. Le Fonds est exposé à un large éventail de risques de durabilité qui sont pris en compte par les critères identifiés au sein des piliers ESG (Environnement, Social et de Gouvernance)

Ainsi, les objectifs extra financiers consistent dans le cadre de la gestion du fonds à

➢ appliquer en amont un filtre d'exclusions sectorielles et normatives à l'ensemble de l'univers d'investissement afin de prendre en compte notre politique d'exclusion relative au charbon (base GCEL) et aux armes controversées (base Norges Bank).

➢ mettre en œuvre un filtre basé sur les convictions ESG
Myria AM sélectionne des sociétés les mieux notées dans chaque secteur sans exclure de secteurs. Cette méthode permet de garder la répartition sectorielle de l'indice de référence.
L'approche best-in class vise un taux d'exclusion à minima de 20% des sociétés composant l'univers d'investissement de l'OPC.
Les titres qui ont une note supérieure ou égale à 40 (risque sévère) sont également exclus.
Les entreprises en portefeuille qui ne répondent pas à l'approche systématique ne peuvent pas représenter plus de 10% de la poche actions et doivent être justifiées. Tout dépassement causé par la dégradation de la note d'un émetteur déjà en portefeuille doit être résolu dans un délai de maximum de 3 mois.
Myria AM intègre l'analyse ESG aux côtés de l'analyse financière conventionnelle pour identifier les risques de durabilité des émetteurs dans l'univers d'investissement.
Le taux d'analyse extra financière minimal est de 90 % minimum de l'actif net du portefeuille ou du nombre d'émetteurs en portefeuille. Ces sociétés font l'objet d'une analyse non financière, grâce à la méthodologie de Sustainalytics. L'application d'une grille de notation ESG via l'attribution d'une note à chaque émetteur sur échelle de 0 (meilleure note) à l'infini (pire note) permet d'exclure 20% des pires émetteurs par secteur.
Il est Important de noter qu'un score ESG Sustainalytics bas correspond à une société plus vertueuse sur le plan de l'ESG.
Ainsi, la gestion sélectionne les sociétés et émetteurs ayant la meilleure approche ESG au détriment des émetteurs et sociétés ayant une approche ESG moins bonne en se fondant sur une vision best in class.
Les limites méthodologiques de l'approche ESG concernent principalement la disponibilité et la fiabilité des données extra financières publiées par les émetteurs et . Concernant les controverses, il s'agit d'un critère qualitatif et celles-ci sont évaluées en continu au gré des informations qui parviennent publiquement. Par exemple, l'annonce d'un changement de Direction ou la survenance d'un accident industriel seront des évènements ayant un impact pour les entreprises et seront pris en compte dans l'analyse de la société dès leur officialisation.
Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en œuvre dans le compartiment et ses limites, mais également sur la politique d'exercice des droits de vote et d'engagement actionnarial, l'investisseur est invité à se référer au site internet https://www.myria-am.com/mentions-reglementaires

INFORMATION RELATIVES AU REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE
Le Fonds fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »), mais ne fait pas de cette promotion un objectif d'investissement durable. Le FCP ne prend actuellement aucun engagement

minimum en matière d'alignement de son activité avec le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement SFDR). En conséquence, le pourcentage minimum d'investissement aligné à la Taxonomie sur lequel s'engage le FCP est de 0%. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Critères financiers

La sélection d'actions cotées privilégie les titres présentant le meilleur couple rendement/risque au regard de critères établis par la Société de Gestion avec le concours de River 31 Capital Partners. Cette approche est fondée sur une analyse fondamentale approfondie permettant d'estimer la valeur intrinsèque de sociétés.
Le processus d'investissement se décompose en deux étapes complémentaires :
(i) une sélection de titres présentant une forte décote par rapport à leur valeur intrinsèque,
(ii) une construction du portefeuille en fonction des convictions de l'équipe de gestion, de l'ampleur de la décote et de la liquidité des titres.

Les sociétés sélectionnées seront considérées comme des leaders présentant un avantage concurrentiel dans leur secteur d'activité respectif sur la base des critères d'évaluations propres à la société de gestion. Le comportement de leur Directions sera également pris en considération notamment vis-à-vis de la gouvernance de leur société. De plus, la gestion analysera les prix d'achat présentant une décote importante par rapport à la valeur intrinsèque. Cette décote est souvent obtenue quand un doute s'établit sur la société ou sur le secteur, ou lors d'évènements particuliers tels spin-off, restructuration, démutualisation.

La gestion sélectionnera un nombre limité d'émetteurs dans son univers d'investissement ce qui pourra entraîner une concentration du portefeuille sur un nombre limité de lignes. La pondération des valeurs dans le portefeuille est déterminée selon les convictions de l'équipe de gestion. Considérant que l'investissement s'assimile à un partenariat sur le long terme, l'équipe de gestion prévoit un taux de rotation faible du portefeuille. Aucune obligation de répartition géographique ou sectorielle, ni aucune limite de capitalisation n'est imposée.

L'exposition aux marchés actions pourra être ramenée à 0% en cas de forte volatilité par la vente des actions détenues en direct.
Les produits dérivés seront utilisés à des fins de couverture et/ou d'exposition en fonction des anticipations du gérant. Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE du FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

- **Risque de perte en capital**
  Le risque de perte en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi.

- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**
  La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite

entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant, la valeur liquidative peut baisser.

- **Risque de marché**
  La fluctuation du cours des actions peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du FCP. Le risque de marché est le risque d'une baisse générale du cours des actions. Le FCP peut présenter un risque actions en raison notamment de son investissement indirect en petites et moyennes capitalisations. Cependant, ce type d'investissement ne sera pas prédominant dans la gestion de ce fonds.

- **Risque actions**
  Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP pourra investir sur des valeurs de petite et moyenne capitalisation. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

- **Risque de taux**
  En raison de sa composition, le FCP peut être exposé à un risque de taux. En effet, une partie du portefeuille peut être investi en produits de taux d'intérêt. En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance pourra baisser, et par conséquent faire baisser la valeur liquidative du FCP. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

- **Risque de change**
  Étant donné que le FCP peut être exposé indirectement dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Des positions en devises constituées en dé corrélation des actifs détenus peuvent accentuer ce risque.

- **Risque de crédit**
  La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.
  L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPC susceptible d'investir en titres spéculatifs, ce qui peut accroître le risque de crédit.

- **Risque de surexposition**
  Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille de l'OPC pourra être en situation de surexposition (jusqu'à 100% de l'actif net) sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.

- **Risque de liquidité**
  L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

- **Risque de contrepartie**
  Dans la mesure où la société de gestion peut utiliser des instruments financiers à terme et/ou de gré à gré, ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles exposent

potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- **Risque de couverture**
  Il existe un risque que la stratégie de couverture du portefeuille aux différents risques des marchés actions, taux et change auquel est exposé le fonds ne soit pas optimale, entraînant une baisse potentielle de la valeur liquidative du fonds.

- **Risque lié aux marchés des pays émergents**
  Le portefeuille pourra être investi dans les pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les pays émergents amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

- **Risques en matière de durabilité**
  Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

  De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

- **Les actifs hors dérivés intégrés**
  - Actions et titres assimilés donnant accès au capital
    Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de tout type de taille de sociétés avec une prépondérance sur les entreprises de moyennes et grandes capitalisations Européennes et d'Amérique du Nord. La limite maximale d'exposition aux petites capitalisations (inférieure à 500 millions d'Euros à la date d'acquisition) sera de 25 % de l'actif net. Les titres seront libellés en toutes devises locales et plus particulièrement en dollars.
    Le portefeuille du FCP pourra être investi dans des actions et titres assimilés admis à la négociation sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents). Il est précisé que, sur ce type d'actifs, l'exposition sur les pays émergents est limitée à 20 % de l'actif net du FCP.

- Titres de créances et instruments du marché monétaire détenus en direct

  En vue de permettre au gestionnaire financier une diversification des placements et dans l'attente d'investissements futurs, l'actif du FCP pourra également comprendre des actifs obligataires, titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro. Ces actifs peuvent comprendre :

  - des emprunts souverains, à savoir des instruments financiers émis ou garantis par un État membre de l'OCDE, par des collectivités territoriales d'un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou par un organisme international à caractère public dont font partie un ou plusieurs États membres de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen;
  - des titres émis par des émetteurs du secteur privé en vue de bénéficier d'un rendement supérieur à celui des emprunts souverains.

  Dans le cas où le gestionnaire financier investirait en titres de créance ou en obligations directement, il procèderait à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission en sus de s'appuyer sur la recherche et les notations de crédit émises par les agences de notation.

  Répartition dette publique/ dette privée : aucune contrainte n'est imposée au gestionnaire financier.
  Duration : aucune contrainte n'est imposée sur la duration des titres choisis par le gestionnaire financier.

  Le FCP est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt de 0 à + 1.

  Les titres de créances et instruments du marché monétaire pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net du FCP.

- Actions et parts d'OPC

  Le portefeuille pourra être investi en parts ou actions :

  ☒ OPCVM de droit français
  ☒ OPCVM de droit européen
  ☐ Fonds de fonds
  ☒ FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
  ☐ FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étranger

  La détention d'OPCVM et/ou de FIA, d'OPC indiciels cotés (ETF ou trackers) pourra atteindre 10% de l'actif net du fonds.
  Le fonds pourra également détenir des OPC gérés par la société de gestion.
  Ces OPC seront utilisés notamment pour gérer la trésorerie du FCP ou pour bénéficier d'une stratégie d'investissement correspondant à l'objectif de gestion du Fonds.

- **Les instruments dérivés**

  Le Fonds pourra intervenir sur les instruments dérivés suivants :
  Nature des marchés d'intervention

  ☒ Réglementés
  ☒ Organisés
  ☒ De gré à gré

  Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

  ☒ Action
  ☒ Taux
  ☒ Change
  ☐ Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

☒ Couverture
☒ Exposition
☐ Arbitrage
☐ Autre nature

Nature des instruments utilisés

☒ Futures
☒ Options
☐ Swaps
☒ Change à terme
☐ Dérivés de crédit
☐ Autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

☒ Couverture
☒ Exposition
☐ Arbitrage
☐ Autres

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :
- d'exposer le portefeuille aux marchés actions et/ou de taux et/ou de devises,
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises en cas de fluctuations subites des marchés.

Dans le cas de l'exposition par dérivés actions, qui par nature sera utilisée de manière tactique donc temporaire, elle sera limitée à 5% du notionnel du portefeuille et sera analysée en transparence pour identifier le notionnel portant sur des émetteurs faisant éventuellement partie de la liste des exclusions. Ainsi, on s'assurera du respect à tout instant que l'exposition sur les émetteurs intégrant des critères ESG représentent au moins 90% des titres en portefeuille. L'exposition par dérivés sur devises n'est pas concernée par cette limite de 5%, le fonds pouvant être à 100% couvert du risque de change.
Ces instruments seront négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré. Ils seront traités avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion et feront l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

- **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.
Ces opérations sont réalisées dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, des taux et des devises.

- **Liquidités**

L'OPCVM pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs. Le prêt d'espèces est prohibé.

- **Les dépôts**

L'OPCVM pourra avoir recours à des dépôts dans la gestion de l'allocation d'actif du Fonds, en complément des produits de taux d'intérêt en vue d'assurer la gestion de la trésorerie de l'OPCVM

dans la limite de 20% de l'actif net. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.

- **Les emprunts d'espèces**
  Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

- **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**
  Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

- **Total Return Swaps (TRS)**
  Le portefeuille du FCP ne comportera pas de Total Return Swaps (TRS).

CHANGEMENTS INTERVENUS
Néant

CHANGEMENTS ENVISAGÉS
Néant

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION
Préambule
Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion et/ou des OPCVM et FIA gérés. La politique de rémunération aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion ; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2025.

Éléments qualitatifs :
Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Comité de Direction de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations de l'UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuelles, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité…).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2025, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Comité de Direction procède annuellement à une revue de la politique de rémunération et veille à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :
Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

Effectif total sur l'année 2025 : 11 dont 9 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2025 : 1422 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :
   - 1319 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
   - 103 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)
   - 1121 milliers d'euros de rémunérations fixes,
   - 301 milliers d'euros de rémunérations variables

FRAIS

Frais de gestion

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Part A : 1,50 % TTC maximum Part I : 0,80 % TTC maximum
Frais de fonctionnement et autres services *	Actif net	Part A : 0,30 % TTC maximum Part I : 0,30 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif (1)
Prestataires percevant des commissions de mouvement 100% Dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 10 euros à 150 euros HT selon la transaction et en fonction de la zone géographique (voir tarification ci-dessous**).
Commissions de surperformance	Actif net	10% TTC au-delà d'une performance nette annualisée supérieure à 5% pour la part A et 5,70% pour la part I

(1) L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés.
Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

*Conformément à la Position-recommandation AMF DOC-2011-05, sont inclus dans les « frais de fonctionnement et autres services », les frais suivants :
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Les frais d'information clients et distributeurs
- Les frais des données
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs

** **Prestations perçues par le dépositaire pour le traitement des ordres :**

Prestations & conditions tarifaires	ESES	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Frais de transaction (R/I ou S/R)	**10 €**	**25 €**	**45 €**	**100 €**	**150 €**
Instruction manuelle ou réparée	**5 €**	**5 €**	**5 €**	**5 €**	**5 €**

ESES : France, Belgique, Pays-Bas.
Zone Groupe 1 : Valeurs de la zone monétaire EUR (hors ESES & Slovénie) : Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal + Clearstream, Euroclear, Etats-Unis, Japon, Norvège, Suède, Canada, Royaume-Uni, Suisse, Australie, Danemark.
Zone Groupe 2 : Israël, Thaïlande, Inde, Brésil, Slovénie, Nouvelle-Zélande, Hongrie, Hongrie, Taiwan.
Zone Groupe 3 : Mexique, Russie, République Tchèque.
Zone Groupe 4 : Quatar.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds au titre de l'exercice clos au 30/01/2026 est de :

- 1,96% pour la part A
- 1,26% pour la part I

Autres informations

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPC est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement général de l'AMF. Le niveau maximal de l'engagement de l'OPCVM ne pourra dépasser une fois son actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivants : capitalisation.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par la Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPATABILITE DE l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la règlementation SFTR.

LE POURCENTAGE D'EXPOSITION SOUS-JACENTE ATTEINTE AU TRAVERS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS S'ÉLÈVE À : 31%

Rapport d'activité de l'OPCVM maître « HUDSON BLUE CHIPS »

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM

FEVRIER 2025 - JANVIER 2026

février 2025

C'est sans nul doute le show permanent américain emmené par son meneur de revue, à savoir Donald Trump, qui a saturé l'actualité encore ce mois-ci. Tout d'abord, le jeu de poker menteur au sujet des droits de douane sur les biens en provenance du Canada et du Mexique a pris fin et ce sont bien 25% de taxe qui seront appliqués dès le 4 mars sur certains produits. Dans la foulée, le Président a prévenu l'Europe qu'elle se verra infliger également des droits de douane de 25% ultérieurement. Dans tous les cas, le flou entourant les biens réellement taxés est vraiment épais. Du côté de ses lieutenants, c'est aussi un véritable festival auquel on assiste. Tout d'abord, Elon Musk, dont le bilan des coupes budgétaires reste très mince, mais dont la brutalité vis-à-vis des fonctionnaires américains pourrait en conduire un certain nombre à démissionner. L'autre acolyte de Donald Trump, JD Vance, n'est pas en reste. Invité à s'exprimer lors de la Conférence de Munich sur la Sécurité, le Vice-Président s'est lancé dans une diatribe hors sol sur le fait que la plus grande menace qui plane sur l'Europe n'est « ni la Russie ni la Chine », mais « le renoncement à certaines de ses valeurs les plus fondamentales », comme la liberté d'expression….Enfin, l'apothéose a été atteinte dans le Bureau Ovale le 28 février lors de la visite de Volodymyr Zelensky à Washington. Ce dernier est tombé dans une embuscade, diffusée en direct à la télévision, qui a débouché sur la suspension des aides américaines à l'Ukraine. Dans ce contexte de crise géopolitique, les marchés financiers mondiaux ont eu des comportements contrastés. Les marchés actions européens ont connu des progressions comprises entre 2% et 4%, tirés notamment par les secteurs de la finance et de l'alimentation. Aux Etats-Unis, les marchés semblent de moins en moins convaincus par les gesticulations de la nouvelle administration. Ainsi, les actions américaines ont été en partie pénalisées par les incertitudes politiques, notamment en ce qui concerne les droits de douane, mais également par la chute de certaines valeurs technologiques, malgré la publication de résultats corrects. Le S&P 500 perd ainsi 1,3% sur le mois, alors que le Russell 2000 et le Nasdaq Composite s'affaissent de 5.5% et 4% respectivement. Le tracker MAGS, qui suit la performance des fameux « Magnificent Seven », termine d'ailleurs en chute de presque 8%. Et c'est sans compter sur la déroute du Bitcoin qui s'effondre de plus de 17% en février, perdant une grande partie des gains emmagasinés à la suite de la victoire de Donald Trump.Sur le front des taux d'intérêts, l'incertitude sur l'impact des mesures de rétorsion économique poussent les investisseurs vers les valeurs refuge et les principaux indices obligataires progressent sur le mois Enfin, l'Euro reste stable face au dollar mais baisse à nouveau de près de 3% face au yen. Le fonds quant à lui perd moins de 1% sur le mois. Au sein du portefeuille, nous noterons la baisse de plus de 10% des titres d'Amazon et d'Alphabet, malgré une progression des résultats opérationnels de presque 60% pour le premier, et de plus de 24% pour le second. Les titres des sociétés de technologie, comme Broadcom, Applied Materials et Salesforce, perdent également 10% environ, tout comme UnitedHealth Group. Le géant américain de la santé a vu son cours de bourse chuter de plus de 20% depuis l'assassinat de l'un de ses dirigeants début décembre. Si cet évènement tragique a fait resurgir le mécontentement de la population américaine face au coût parfois exorbitant des soins dans le pays, nous estimons que la

taille et la diversification des activités de UnitedHealth Group (assurance, offres de soins, services de pharmacie, technologie) confèrent à la société une position incontournable. Au rayon des bonnes nouvelles, nous soulignerons les excellents résultats de Booking Holdings, dont le titre s'adjuge presque 6% sur le mois. Le numéro 1 mondial de la réservation de voyages a en effet annoncé des commandes en hausse de 17%, pour un résultat opérationnel en progression de 25%. En Europe, CTS Eventim, la première plateforme européenne de billetterie, a fait encore mieux, avec un chiffre d'affaires à +29%, un EBITDA à +33%, et un titre qui progresse de presque 12%. Enfin, sur le secteur de la consommation, notons les excellentes performances de Domino's Pizza et de Mondelez. Ces deux titres progressent de 10% environ, le deuxième cité bénéficiant notamment de la baisse prononcée des prix du cacao en fin de mois.Nous n'avons pas effectué de transactions sur le portefeuille au cours du mois.

mars 2025

Le mois de mars 2025 a été très difficile pour les marchés financiers, qui ont tous lourdement chuté, principalement du fait du comportement erratique de l'administration Trump sur des sujets aussi divers qu'interdépendants, comme les droits de douane ou la géopolitique. Concernant le commerce mondial, ce sont encore et toujours les menaces de droits de douane sur les principaux partenaires des Etats-Unis avec une sorte de nouvelle fête nationale le 2 avril, dénommée pompeusement « Libération Day ». Le flou de la mise en œuvre de ces mesures coercitives pour le commerce mondial explique la prudence de la Réserve fédérale américaine, qui a une nouvelle fois laissé ses principaux taux directeurs inchangés. A contrario, la Banque centrale européenne a de nouveau baissé son taux directeur d'un quart de point à 2.50%, tandis que l'Allemagne a annoncé un plan d'investissement dans la défense et les infrastructures de l'ordre de 1000 milliards d'euros sur 10 ans. Dans ce contexte, les marchés obligataires ont connu des fortunes diverses. En Europe, les taux se sont fortement tendus, de l'ordre de 30 bps sur le mois. En revanche, aux Etats-Unis, les errements de la politique américaine font remonter les craintes d'une récession, ce qui favorise les valeurs refuges, dont l'obligation à 10 ans dont le rendement reste stable. Les marchés actions américains ont logiquement été pénalisés par les incertitudes sur le commerce international, et la chute des valeurs de technologie. Le tracker MAGS, qui suit la performance des fameuses « Magnificent Seven » termine ainsi en baisse de plus de 10%. En outre, les tensions géopolitiques ont entraîné des répercussions très négatives sur les valeurs exportatrices, mais également sur l'industrie du tourisme, si bien que le secteur de la consommation discrétionnaire aux Etats-Unis a perdu plus de 8%.Le fonds n'a pas été épargné par ces baisses prononcées, même si sa diversification sectorielle et thématique lui a permis de surperformer les indices américains. Globalement les valeurs les plus pénalisées peuvent être catégorisées en trois groupes :1/Les sociétés les plus exposées au commerce international, comme LVMH, Pernod Ricard et Canadian-Pacific, ont perdu plus de 10%,2/Les titres liés au tourisme, comme Booking Holdings, Wyndham Hotels et Disney, ont également chuté entre 8 et 16%,3/Enfin, les valeurs technologiques, après un parcours boursier remarquable depuis deux ans, ont vu leurs cours baisser de 5.4% pour Microsoft à 16% pour Broadcom, qui a pourtant publié d'excellents résultats en début de mois. En revanche, d'autres sociétés, plus défensives ou bénéficiant d'un éventuel rebond de l'inflation, ont largement tiré leur épingle du jeu. On notera en particulier les assureurs santé Unitedhealth Group et Elevance Health, qui s'adjugent 10% environ. Le géant des biscuits et chocolats Mondelez progresse également de 5.6% grâce notamment à la baisse des cours du cacao. Enfin, dans le secteur de l'automobile, le portefeuille n'est pas exposé aux constructeurs ni aux équipementiers, mais il contient deux positions qui devraient profiter des droits de douane annoncés : Autozone et Copart. Le premier est un distributeur de pièces détachées pour la réparation et l'entretien de véhicules, et le second est une plateforme de mise aux enchères de véhicules endommagés. Ces deux sociétés bénéficieront d'une flotte automobile plus âgée et d'un prix plus élevé des véhicules d'occasion. Les deux titres progressent de 9.2% et 3.3%,

respectivement. En termes de mouvements, nous avons une nouvelle fois renforcé certaines industries plus défensives, comme la consommation courante avec PepsiCo, et la santé. Dans ce secteur, nous avons augmenté notre position dans Novo-Nordisk, qui se traite aujourd'hui à des multiples au plus bas depuis 10 ans. Nous avons également initié une nouvelle position dans Thermo-Fisher Scientific (TMO), un leader des produits et services à destination des laboratoires pharmaceutiques et des centres de recherche. Sur le long terme les ventes progressent de 7 à 9% par an, mais depuis 3 ans nous avons assisté à une phase de normalisation post-Covid. Il semble que cette normalisation touche à sa fin, et la croissance est repartie au Q4 2024.Les marges opérationnelles sont bonnes (>20%) et le ROCE élevé (50% avant impôts). Le titre n'a pas beaucoup évolué depuis presque 4 ans et l'envolée due au Covid, et ne se traite plus qu'environ 20x les résultats 2025 pour un modèle d'affaires de très grande qualité. Enfin, nous avons légèrement réduit notre couverture de change suite à la baisse brutale du dollar par rapport à l'Euro.

avril 2025

Le fonds Hudson Blue Chips perd un peu plus de 3% en avril, contre des baisses de 5.3% pour le S&P 500 en EUR (-0.8% en USD) et de 1.2% pour le Stoxx Europe 600.A noter que la quasi-intégralité de la baisse du fonds est liée à l'affaiblissement du dollar US par rapport à l'euro. En effet, le positionnement sur des sociétés de qualité et la diversification thématique a permis au portefeuille, hors effet devise, de finir proche de l'équilibre sur le mois, surperformant ainsi les grands indices. La période s'est cependant avérée particulièrement volatile suite au « jour de la libération » du 2 avril. Le président américain a en effet annoncé des surtaxes douanières à l'encontre de 180 pays, pires que celles qui prévalaient après la crise de 1929.Dans la foulée, le VIX, qui mesure la volatilité sur les marchés actions américains, a atteint brièvement le niveau de 60, pour la première fois depuis mars 2020. Ainsi, entre le 2 et le 8 avril, le S&P 500 et le Nasdaq Composite se sont effondrés de 12 % et 13 % respectivement, alors que l'escalade des surtaxes entre la Chine et les États-Unis n'en finissait pas : les droits de douane étaient portés à 145 % pour les biens en provenance de l'Empire du Milieu et à 125 % pour ceux en provenance des États-Unis. La volatilité est ensuite retombée avec l'annonce le 9 avril d'un moratoire de trois mois sur la mise en place des surtaxes douanières pour tous les pays sauf la Chine, en les fixant néanmoins à 10 % de manière indiscriminée. Sans surprise, cette pause a propulsé les marchés financiers, qui se sont repris vigoureusement dans la journée. Et depuis lors, ceux-ci ont entrepris de remonter lentement, avec parfois des à-coups, car il reste très difficile de mesurer l'impact d'une politique incompréhensible sur l'économie réelle et les chaînes d'approvisionnement, dont le rétablissement à la suite du Covid-19 avait pris presque trois ans.La période a également été marquée par la publication des résultats du premier trimestre. Notons en particulier les excellents chiffres de Netflix, qui enregistre un profit opérationnel en progression de 27%, et confirme que son activité est relativement insensible aux effets de la guerre commerciale. Le titre s'adjuge plus de 21% sur le mois. Dans le secteur de la communication, soulignons également les chiffres impressionnants d'Alphabet. La maison mère de Google a effectivement publié une croissance organique de presque 14% et une marge opérationnelle record supérieure à 34%, même si le titre ne progresse que de 2.7%. Enfin, les titres de Booking Holdings et CTS Eventim prennent plus de 10%, illustrant ainsi la bonne santé du secteur du tourisme et des loisirs en Europe. A contrario, UnitedHealth Group et LVMH ont publié des chiffres décevants, et les titres chutent de 21.4% et 14.7%, respectivement.Pour ces deux sociétés, leaders sur des marchés en croissance à long terme, nous estimons que les problèmes rencontrés sont temporaires et les valorisations actuelles attrayantes. En termes de mouvements, face aux incertitudes actuelles, nous avons vendu notre position dans Occidental Petroleum, qui était la dernière société pétrolière en portefeuille. Cela nous permet de sortir d'un secteur particulièrement cyclique. A l'inverse, nous avons initié une position de 1% dans Safran.S

afran est un leader mondial des moteurs d'avions. Cette activité génère les deux tiers des profits opérationnels du groupe.CFM International, son partenariat avec GE Aerospace, détient une part de marché de 75% sur les moteurs pour avion monocouloir (court et moyen-courrier). Le modèle économique est la vente de moteurs à perte, associée à de lucratifs contrats de pièces détachées et de maintenance. Aujourd'hui, le groupe bénéficie d'une base installée de plus de 20 000 moteurs ancienne génération (CFM56), et a déjà livré plus de 5 000 moteurs nouvelle génération (LEAP). Le carnet de commandes LEAP est supérieur à 11 500 unités, soit plus de 8 années de production au rythme actuel. Le groupe possède également des activités d'équipements et d'intérieurs d'avion, de défense, ainsi que 50% d'Ariane Group, spécialiste du transport spatial. Sur le long terme les ventes progressent de 6 à 7% par an. Les marges opérationnelles sont bonnes (>15%) et le ROCE élevé (25% avant impôts). À la suite de la baisse généralisée début avril, la valorisation nous a semblé attrayante et nous avons pu initier une position aux alentours de €200 par action.

mai 2025

En mai 2025, les marchés ont été ballotés par les volte-face incessantes de Donald Trump concernant sa politique protectionniste, consistant à menacer d'imposer des droits de douane prohibitifs selon les pays ou les secteurs d'activité. Ainsi, alors que le Président avait décrété des tarifs de 145 % sur les biens importés de Chine au plus fort de la crise qu'il a lui-même provoquée, il les a subitement réduits le 14 mai de 115 points, atteignant un premier palier de 30 %. En signe de bonne volonté, la Chine a maintenu son différentiel négatif de 20 % avec les États-Unis, ramenant ses propres droits de 125 % à 10 %. À l'inverse, alors que les Européens semblaient déterminés à négocier, leurs propositions ont, sans raison claire, profondément irrité le Président américain, qui les a menacés de droits de douane allant jusqu'à 50 %. Ces menaces n'ont cependant pas été mises à exécution. L'analyse de la réaction des marchés financiers montre clairement que l'administration américaine a perdu en crédibilité, d'autant plus qu'Elon Musk a quitté le Département de la Réduction de la Dépense Publique (DOGE) après 130 jours d'inaction. Le taux à 10 ans américain s'est ainsi installé autour de 4,5 %, ce qui n'est pas une bonne nouvelle pour la première puissance mondiale. En Europe, le Stoxx 600 s'adjuge 4%, alors qu'outre-Atlantique, le S&P 500 progresse de plus de 6%. Sur le front des résultats du premier trimestre, soulignons les excellentes publications de Microsoft et de Meta Platforms, dont les chiffres d'affaires progressent à taux de change constants de 15% et 19%, respectivement. Les deux titres s'adjugent plus de 16% sur la période. Le géant du logiciel a notamment bénéficié d'une nouvelle accélération de l'activité sur le segment du cloud computing. Les ventes de sa division Azure affichent effectivement une hausse de 35%, surpassant ainsi la croissance de ces deux principaux concurrents, Amazon AWS et Google Cloud. Notons également les excellents résultats de Disney, dont le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel progressent de 7% et 21%, respectivement. Le géant du divertissement bénéficie notamment du succès de plusieurs productions cinématographiques, mais également d'une hausse de sa base d'abonnés aux offres de streaming, ainsi que d'une bonne performance dans les parcs d'attraction. Le titre s'envole de plus de 24%. Enfin, mentionnons les bons chiffres du réseau de paiement Mastercard, mais également d'Intercontinenal Exchange, propriétaire du New-York Stock Exchange, ainsi que du géant de la grande distribution Costco. Au rayon des mauvaises nouvelles, nous citerons les résultats médiocres de Copart, avec une stabilité des volumes de véhicules endommagés mis aux enchères, mais surtout la sous-performance prononcée du secteur de la santé. Ce segment de marché, historiquement défensif, a été particulièrement pénalisé par les incertitudes politiques américaines, le gouvernement républicain souhaitant effectivement faire baisser les dépenses de santé aux Etats-Unis. Dans ce secteur, le fonds détient 6 sociétés, dont Zoetis, le leader mondial de la santé animale, qui n'est pas concerné par ces inquiétudes. Les 5 autres sociétés ont vu leurs multiples de valorisation se contracter de 38% en un an. Elles se traitent aujourd'hui avec

une décote de 25% sur leurs moyennes historiques, et à des multiples inférieurs de 8% au plus bas de mars 2020.Considérant que les cours actuels reflètent un niveau de stress significatif, nous avons renforcé deux positions, à savoir Danaher et Thermo-Fischer Scientific. A ce stade, nous n'avons pas renforcé notre position dans UnitedHealth Group. Après un début d'année difficile, le groupe vient de rappeler aux commandes son ancien PDG, Stephen Hemsley. Celui-ci jouit d'une excellente réputation, mais nous pensons qu'il aura besoin d'un peu de temps pour redresser l'activité. Pour finir, mentionnons que Warren Buffet, après avoir pris le contrôle de Berkshire Hathaway en 1962, vient d'annoncer qu'il tirerait sa révérence à la fin de l'année, à l'âge respectable de 95 ans. Il sera remplacé par Greg Abel, qui lui succède à la tête d'un groupe bien diversifié de sociétés de qualités, au bilan extrêmement solide. Le titre représente 5% du portefeuille d'Hudson Blue Chips, et termine le mois en baisse de 5.5%.

juin 2025

Juin 2025 a été remarquablement calme sur les marchés financiers, alors que l'actualité géopolitique s'est avérée intense durant cette période. En effet, le 13 juin dernier, Israël a lancé une attaque massive contre le régime des mollahs iraniens, avec pour objectif la destruction des infrastructures nucléaires civiles et militaires. Mais ce sont surtout les frappes américaines contre les sites nucléaires iraniens qui ont permis de mettre fin, au moins provisoirement, au conflit et possiblement au programme nucléaire iranien. On aurait pu penser que les marchés financiers seraient les victimes collatérales d'un embrasement du conflit au Proche-Orient, mais à part un soubresaut de 10 $ sur le prix du baril de pétrole, aussi vite effacé qu'enregistré, il n'en a rien été. Cette guerre éclair a cependant éclipsé toute autre actualité, qu'il s'agisse des droits de douane, ou des actions des banquiers centraux. En Europe, Christine Lagarde, après avoir abaissé une nouvelle fois les principaux taux directeurs de la Banque centrale européenne, a annoncé que sa politique de normalisation était pour le moment terminée. Outre-Atlantique, la Banque centrale américaine a de nouveau laissé son taux directeur inchangé, ce qui a déclenché la fureur de Donald Trump. En conclusion de ce semestre, nous noterons que les marchés s'avèrent actuellement particulièrement résilients. En Europe, le Stoxx Europe 600 perd un peu plus de 1%, alors qu'aux États-Unis, le S&P 500 gagne 5 % sur le mois en dollar (+1.4% en euros), tiré par l'engouement extraordinaire pour l'intelligence artificielle. Le secteur de la technologie aux Etats-Unis s'envole en effet de presque 10%, et signe au passage son meilleur trimestre depuis 2000. Ce secteur contribue à plus de 50% de la performance du S&P 500, et le segment des semiconducteurs, particulièrement cyclique, représente même 40% de la performance de l'indice. La décote de valorisation des secteurs défensifs (consommation courante, santé, services aux collectivités) par rapport au S&P500 atteint elle un niveau extrême, dépassé une seule fois en 50 ans, en 2000. Enfin, l'euro continue sur sa lancée et progresse de près de 4 % face au dollar et au yen. Malgré la hausse marquée de certains titres, le fonds termine à l'équilibre, pénalisé par la baisse prononcée du dollar, ainsi que par son positionnement relativement défensif. Au sein du portefeuille, nous soulignerons les bonnes performances des sociétés à forte croissance que sont Meta Platforms, Netflix, Broadcom et Applied Materials, qui s'apprécient toutes de plus de 10%A l'inverse, le titre d'Adobe perd 7% malgré la publication de résultats supérieurs aux attentes. Dans le secteur de l'industrie, notons les excellents résultats de Ferguson, premier distributeur BtoB aux Etats-Unis pour les produits de plomberie et gestion de fluides. La société a en effet annoncé une croissance organique de 5%, la meilleure depuis fin 2023, ainsi qu'une solide amélioration de ses marges. Le titre progresse de presque 20%. A contrario, les sociétés européennes exportatrices que sont LVMH et Pernod-Ricard continuent de souffrir d'une faiblesse de la demande couplée à des inquiétudes sur les relations commerciales avec les Etats-Unis d'une part et la Chine d'autre part. Les deux titres perdent plus de 7% sur le mois. En ce qui concerne les mouvements dans le portefeuille, nous avons remplacé Reckitt Benckiser par Unilever.

Les résultats opérationnels de Reckitt se sont avérés décevants depuis notre investissement il y a deux ans, et la nouvelle réorganisation en cours ne nous convainc pas. A l'inverse, nous pensons qu'Unilever a retrouvé une dynamique porteuse, avec une progression des volumes, et que la séparation de la division glaces fin 2025 devrait générer de la valeur. Unilever est un leader mondial des produits de grande consommation, notamment dans l'hygiène et la beauté (Dove, Axe, Rexona), l'entretien de la maison (Cif, Omo) et les aides culinaires (Knorr). La société a une très forte présence sur les marchés émergents, qui représentent 58% des ventes, et 3.4 milliards de personnes utilisent ses produits tous les jours. Le groupe bénéficie de barrières à l'entrée solide (marques, économies d'échelle) qui lui permettent de générer des retours sur capitaux employés supérieurs à 30%. L'activité offre beaucoup de visibilité et les multiples de valorisation nous semblent attractifs (moins de 14x l'EBIT attendu sur les 12 prochains mois). Par ailleurs, nous avons légèrement renforcé notre position dans Copart suite à la baisse du titre et profité de la baisse du dollar pour réduire une nouvelle fois notre couverture du risque de change.

juillet 2025

Décidément, les mois se suivent sans vraiment se ressembler, mais rien ne semble entraver la marche en avant des marchés financiers risqués, animés en juillet par de nouveaux accords commerciaux et leurs droits de douane associés. Le 22 juillet, l'annonce d'un accord commercial avec le Japon a ravivé l'optimisme. La majorité des biens nippons seront désormais taxés à « seulement » 15 %, à l'exception notable de l'aluminium et de l'acier, toujours taxés à 50 %. En Europe, c'est l'accord commercial du 27 juillet qui a été accueilli avec un véritable soulagement, bien que certains termes paraissent étonnants. Par exemple, l'obligation faite aux Européens d'investir quelque 600 milliards de dollars aux États-Unis inclut un grand nombre de projets déjà validés par le secteur privé. Surtout, l'engagement d'acheter pour 750 milliards de dollars de produits énergétiques américains semble démesuré. La Commission européenne n'a en effet ni le pouvoir de passer commande, ni celui d'imposer quoi que ce soit aux entreprises européennes. Malgré tout, on peut raisonnablement penser que la phase la plus tendue des négociations tarifaires est désormais derrière nous. La défaite relative d'Ursula von der Leyen dans son bras de fer avec Donald Trump a cependant fait trébucher la monnaie unique, qui recule de plus de 3 % face au dollar. En juillet, le S&P 500 et le Stoxx Europe 600 ont progressé respectivement de 2,17 % et 0.88%. Pour le troisième mois consécutif, le marché américain a été majoritairement tiré par les valeurs de technologie, et notamment le segment des semiconducteurs, qui représente à lui tout seul presque 50% de la performance du S&P 500 en juillet. L'engouement pour l'intelligence artificielle ne faiblit pas, et le pourcentage de titres dans le MSCI World se traitant à des multiples stratosphériques (plus de 10 fois les ventes) a aujourd'hui dépassé les plus hauts de la bulle Internet de 2000.Dans ce contexte, notre portefeuille, diversifié et relativement défensif, progresse d'un peu plus de 1%, grâce à quelques très bons résultats, notamment de Meta Platforms et Alphabet. Le géant des réseaux sociaux a en effet annoncé des chiffres records, avec une progression de ses ventes de presque 22% et une envolée de ses profits de 38%. Quant au groupe propriétaire de Google, il a également publié des résultats largement au-dessus des attentes, avec un chiffre d'affaires en hausse de 14% et des profits opérationnels à +18%. Les deux titres progressent de 4.8% et 8.9% respectivement. Le distributeur de fournitures industrielles Fastenal a lui aussi publié de solides résultats, avec une croissance organique de 6.7%, la meilleure depuis plus de deux ans, malgré un contexte économique difficile. Le titre termine à +9.8%. A contrario, malgré encore d'excellents chiffres et des perspectives annuelles relevées, les titres de Booking Holdings et Netflix terminent en baisse de 4.9% et 13.4%, respectivement. De même, les titres des réseaux de paiement Visa et Mastercard restent relativement inchangés malgré des résultats confortablement au-dessus des attentes. Enfin, le secteur de la santé reste déprimé, et se traite aujourd'hui avec une décote historique, la plus élevée

depuis plus de 30 ans. Si Thermo Fisher Scientific a publié de bons chiffres, salués par une progression du titre de 15.3%, Novo-Nordisk, UnitedHealth Group et Elevance Health ont tout trois perdu plus de 20% sur le mois. Les deux derniers, deux leaders de l'assurance santé aux Etats-Unis, restent très affectés par une hausse significative des dépenses de santé affectant tout le secteur. Les deux groupes ont cependant la capacité de relever leurs primes et d'ajuster les niveaux de couverture annuellement, donc la faible rentabilité actuelle ne devrait pas durer. Ces sociétés se traitent aujourd'hui à des multiples historiquement bas, alors que nous estimons que les résultats sont eux-mêmes de bas de cycle. Ainsi, Elevance Health se paye aujourd'hui moins de 9 fois ses résultats à 12 mois contre une moyenne de 14x sur 10 ans. Considérant le ratio rendement attendu/risque extrêmement attractif, mais que le redressement des marges prendrait plusieurs trimestres, nous avons légèrement renforcé nos positions dans Elevance et UnitedHeatlh.

août 2025

Le mois d'août 2025 a été remarquablement calme, et les marchés, dans leur ensemble, ont poursuivi leur progression. Pourtant, le 1er août, les actions ont chuté d'environ 2 %, sous l'effet du déploiement par Donald Trump de deux sous-marins nucléaires près de la Russie, en réaction à des commentaires de l'ancien président et ancien Premier ministre Dmitri Medvedev, qu'il a qualifiés d'« incendiaires ».Mais, très vite, la torpeur estivale a repris ses droits et force est de constater que ni le conflit israélo-palestinien, ni l'intransigeance de Vladimir Poutine face aux puissances occidentales réclamant un cessez-le-feu n'ont eu le moindre impact sur les marchés financiers. De même, l'affrontement inhabituel entre le président américain et la gouverneure de la FED, Lisa Cook, n'a pratiquement eu aucun effet, alors même que cette dernière a saisi la justice pour invalider son limogeage par Donald Trump, qu'elle juge illégal. C'est plutôt le discours très accommodant de Jerome Powell à Jackson Hole — préfigurant une future baisse du principal taux directeur de la FED — qui a provoqué un nouveau recul du dollar. Seule la demande d'un vote de confiance du Premier ministre français, qu'il est a priori certain de perdre, a entraîné une baisse modérée des actions françaises ainsi qu'un élargissement de l'écart de taux avec l'Allemagne, revenu à 80 points de base sur la référence à 10 ans. Aux États-Unis, le 10 ans recule de 15 points de base, porté par l'espoir d'une réduction des taux directeurs. Ainsi, sur le mois, seuls les indices actions français terminent en baisse : le CAC 40 recule d'environ 1 %, tandis que le Stoxx Europe 600 progresse de 0.7%. Aux États-Unis, les indices restent portés à la fois par les résultats des entreprises et par l'activisme politique du président. Le S&P 500 s'adjuge ainsi environ 2%, mais termine en baisse en euros, le billet perdant à nouveau près de 2,5 % face à la monnaie unique européenne. Le fonds Hudson Blue Chips (part I) termine quant à lui le mois à l'équilibre, la bonne performance du portefeuille étant là aussi compensée par la baisse du dollar. Pour la première fois depuis avril, le secteur de la technologie ne termine pas en tête du S&P500, et affiche même une légère perte sur le mois. A l'inverse, le secteur de la santé rebondit fortement. Au sein du portefeuille, Novo-Nordisk et Elevance Health progressent de 14.1% et 12.6%, respectivement. Quant à UnitedHealth Group, le titre reprend 24.2%, suite à l'annonce d'une prise de participation de Berkshire Hathaway, la société holding de Warren Buffett. Par ailleurs, le titre de Zoetis, numéro 1 mondial de la santé animale, prend 7.3% sur le mois après la publication de résultats trimestriels supérieurs aux attentes. Les secteurs de la consommation courante et discrétionnaire affichent également de solides performances. Ainsi Autozone, un des leaders américains de la distribution de pièces détachées pour l'automobile, s'adjuge 11.4%. En Europe, le spécialiste des yachts de 30 à 50 mètres, Sanlorenzo, progresse de 10.3%. Pepsico et Pernod-Ricard rebondissent quant à eux de plus de 7%. A l'inverse, les investisseurs ont pénalisé CTS Eventim après la publication, inhabituelle, de résultats décevants. Le titre perd ainsi presque 20% sur le mois. CTS Eventim est le leader européen de l'évènementiel. Si l'activité de billetterie, qui représente 80% des profits du groupe, continue sur sa trajectoire de

croissance, la division « Live Entertainment », organisatrice de spectacles, souffre actuellement de surcoûts liés à l'intégration de ses dernières acquisitions, France Billet et See Ticket. Le groupe a cependant démontré sa résilience par le passé, et nous continuons de voir d'un œil très positif sa stratégie de consolidation européenne. Ainsi le chiffre d'affaires et les profits opérationnels de CTS ont quasiment doublé depuis la période pré-Covid. Par ailleurs, le management a maintenu ses prévisions pour l'exercice 2025 et projette une amélioration de la rentabilité sur les 12 prochains mois. Nous estimons donc que les problèmes actuels sont passagers et restons convaincus de la qualité du business model et de la société.

septembre 2025

Décidément, les mois se suivent et se ressemblent en cette année 2025, marquée par le financement du Big Beautiful Bill Act, lequel entraînera une augmentation du déficit budgétaire américain de 3 300 milliards de dollars sur dix ans, via la mise en place de droits de douane touchant la plupart des biens importés aux États-Unis. De manière humoristique, certains opérateurs ont expliqué que c'est parce qu'il aurait été vexé de ne pas avoir obtenu le prix Nobel de la paix que le président américain a annoncé, le 10 octobre, des droits de douane de 100% sur les biens en provenance de Chine. Depuis, un accord avantageux pour les deux premières puissances mondiales a été scellé par une poignée de main entre MM. Xi et Trump. Les banques centrales européenne et américaine ont tenu leur comité de politique monétaire ce mois-ci. La première a opté pour le statu quo sur les taux d'intérêt, tandis que la Fed a de nouveau abaissé son principal taux directeur. Dans ce contexte, les indices actions continuent leur progression. En Europe, le Stoxx 600 progresse de 2,6% et a battu son record historique au cours du mois. On notera toutefois une vraie déception pour les petites et moyennes capitalisations françaises, pénalisées de plein fouet par les errements politiques. Aux États-Unis, le S&P 500 avance de 2,3%, porté notamment par les résultats des valeurs liées à l'intelligence artificielle. Cependant, l'écart de performance entre le secteur de la technologie et le reste du marché est à nouveau extrême, et la participation au rallye boursier de plus en plus faible. Ainsi 5 « mégacaps » contribuent pour plus de 100% de la performance du S&P 500 sur le mois, c'est-à-dire que les 495 autres constituants affichent une contribution cumulée négative. Malgré la publication de résultats trimestriels records, les titres des autres secteurs (hors technologie) baissent de plus de 2% en moyenne sur octobre. Sur les 6 derniers mois, les chiffres sont marquants : la technologie surperforme les autres secteurs de plus de 30%, et l'indice S&P équipondéré traverse sa pire période de sous-performance depuis le début du siècle. Le portefeuille d'Hudson Blue Chips n'échappe pas à cette dichotomie. Si les résultats du troisième trimestre sont excellents, avec des profits en hausse de presque 20% en moyenne, et plus de 80% des sociétés publiant des chiffres au-dessus des attentes, les titres de technologie en sont les principaux bénéficiaires. Ainsi Alphabet progresse de plus de 15% et Amazon de plus de 11%, alors que, sur le segment des semi-conducteurs, Broadcom et Applied Materials engrangent à nouveau plus de 10%. Microsoft termine cependant à l'équilibre sur le mois, et Meta Platforms baisse de 11.7% après l'annonce de résultats records associés à une nouvelle hausse significative de ses investissements. Quelques autres titres ont également tiré leur épingle du jeu, comme LVMH, qui s'adjuge 17%, bénéficiant d'une reprise de la croissance de ses ventes. Enfin le secteur de la santé termine en territoire positif grâce à la publication de bons résultats trimestriels, mais aussi à l'annonce d'un accord entre le gouvernement américain et certains laboratoires pharmaceutiques sur le prix des médicaments. Ainsi Thermo Fisher Scientific progresse de 17% et Danaher de plus de 8%. A contrario, un certain nombre de titres baissent malgré de bons résultats. Par exemple Booking Holdings perd presque 6% malgré un chiffre d'affaires en progression de plus de 12% et une hausse des profits de plus de 18%, bien au-dessus des attentes. Même chose pour le spécialiste de la distribution de petites pièces industrielles Fastenal, qui chute de 16%, et pour le

premier franchiseur de pizzerias, Domino's Pizza, dont le titre lâche presque 8%. Au rayon des mauvaises nouvelles, nous noterons les chiffres médiocres de l'hôtelier Wyndham Hotels et du spécialiste des biscuits Mondelez, qui traduisent une certaine inquiétude au sein des classes moyennes américaines face à un retour de l'inflation et à un marché de l'emploi moins robuste.

octobre 2025

Décidément, les mois se suivent et se ressemblent en cette année 2025, marquée par le financement du Big Beautiful Bill Act, lequel entraînera une augmentation du déficit budgétaire américain de 3 300 milliards de dollars sur dix ans, via la mise en place de droits de douane touchant la plupart des biens importés aux États-Unis. De manière humoristique, certains opérateurs ont expliqué que c'est parce qu'il aurait été vexé de ne pas avoir obtenu le prix Nobel de la paix que le président américain a annoncé, le 10 octobre, des droits de douane de 100% sur les biens en provenance de Chine. Depuis, un accord avantageux pour les deux premières puissances mondiales a été scellé par une poignée de main entre MM. Xi et Trump. Les banques centrales européenne et américaine ont tenu leur comité de politique monétaire ce mois-ci. La première a opté pour le statu quo sur les taux d'intérêt, tandis que la Fed a de nouveau abaissé son principal taux directeur. Dans ce contexte, les indices actions continuent leur progression. En Europe, le Stoxx 600 progresse de 2,6% et a battu son record historique au cours du mois. On notera toutefois une vraie déception pour les petites et moyennes capitalisations françaises, pénalisées de plein fouet par les errements politiques. Aux États-Unis, le S&P 500 avance de 2,3%, porté notamment par les résultats des valeurs liées à l'intelligence artificielle. Cependant, l'écart de performance entre le secteur de la technologie et le reste du marché est à nouveau extrême, et la participation au rallye boursier de plus en plus faible. Ainsi 5 « mégacaps » contribuent pour plus de 100% de la performance du S&P 500 sur le mois, c'est-à-dire que les 495 autres constituants affichent une contribution cumulée négative. Malgré la publication de résultats trimestriels records, les titres des autres secteurs (hors technologie) baissent de plus de 2% en moyenne sur octobre. Sur les 6 derniers mois, les chiffres sont marquants : la technologie surperforme les autres secteurs de plus de 30%, et l'indice S&P équipondéré traverse sa pire période de sous-performance depuis le début du siècle. Le portefeuille d'Hudson Blue Chips n'échappe pas à cette dichotomie. Si les résultats du troisième trimestre sont excellents, avec des profits en hausse de presque 20% en moyenne, et plus de 80% des sociétés publiant des chiffres au-dessus des attentes, les titres de technologie en sont les principaux bénéficiaires. Ainsi Alphabet progresse de plus de 15% et Amazon de plus de 11%, alors que, sur le segment des semi-conducteurs, Broadcom et Applied Materials engrangent à nouveau plus de 10%. Microsoft termine cependant à l'équilibre sur le mois, et Meta Platforms baisse de 11.7% après l'annonce de résultats records associés à une nouvelle hausse significative de ses investissements. Quelques autres titres ont également tiré leur épingle du jeu, comme LVMH, qui s'adjuge 17%, bénéficiant d'une reprise de la croissance de ses ventes. Enfin le secteur de la santé termine en territoire positif grâce à la publication de bons résultats trimestriels, mais aussi à l'annonce d'un accord entre le gouvernement américain et certains laboratoires pharmaceutiques sur le prix des médicaments. Ainsi Thermo Fisher Scientific progresse de 17% et Danaher de plus de 8%. A contrario, un certain nombre de titres baissent malgré de bons résultats. Par exemple Booking Holdings perd presque 6% malgré un chiffre d'affaires en progression de plus de 12% et une hausse des profits de plus de 18%, bien au-dessus des attentes. Même chose pour le spécialiste de la distribution de petites pièces industrielles Fastenal, qui chute de 16%, et pour le premier franchiseur de pizzerias, Domino's Pizza, dont le titre lâche presque 8%. Au rayon des mauvaises nouvelles, nous noterons les chiffres médiocres de l'hôtelier Wyndham Hotels et du spécialiste des biscuits Mondelez, qui traduisent une certaine inquiétude au sein des classes moyennes américaines face à un retour de l'inflation et à un marché de l'emploi moins robuste.

novembre 2025

Le mois de novembre a permis aux marchés financiers de reprendre leur souffle, même si la volatilité a connu un regain de vigueur. Les craintes des opérateurs ont finalement éclipsé les résultats des entreprises du secteur de l'intelligence artificielle, tandis que la géopolitique est restée omniprésente dans l'actualité. Concernant l'IA, la bataille fait rage entre les différents acteurs du secteur. Tout d'abord, Meta Platforms a continué de pâtir des investissements annoncés le mois dernier, mais le fait qu'elle puisse collaborer plus étroitement avec Alphabet a provoqué un rebond violent du titre, qui avait perdu jusqu'à 25 % par rapport à son sommet atteint au mois d'août et qui termine le mois au même niveau qu'à la fin octobre. Sans surprise, la maison-mère de Google a su tirer profit de ces informations et progresse de plus de 10% pour le quatrième mois consécutif, portant ainsi sa hausse sur le second semestre à plus de 80%. Mais c'est sans conteste Nvidia qui a connu le parcours le plus chaotique, alors qu'elle a été la première entreprise à dépasser les 5 000 milliards de dollars de capitalisation boursière. L'annonce de résultats une nouvelle fois bien meilleurs qu'attendus n'a pas été bien accueillie par les investisseurs. Ceux-ci s'interrogent sur la manière de rentabiliser des investissements extrêmement lourds et de plus en plus financés par de la dette émise par des véhicules spécifiquement créés à cet effet et ne figurant pas au bilan des géants du secteur. Ainsi le titre phare du Nasdaq perd plus de 12% sur le mois. Dans ce contexte, le marché affiche des performances relativement stables sur le mois, même si ce surplace masque en réalité une grande nervosité. Aux États-Unis, le S&P 500 cède quelques dixièmes de pour cent, tandis que le Nasdaq Composite recule plus franchement, d'environ 2%. En Europe le Stoxx 600 progresse de près de 1%, tiré par les sociétés pharmaceutiques et les banques.Au sein du portefeuille d'Hudson Blue Chips, Microsoft et Amazon lâchent presque 5%, alors que l'éditeur de logiciel Salesforce chute de 11.5%. A l'inverse, certaines sociétés de technologie voient leurs titres continuer à progresser. Comme évoqué en préambule, c'est le cas d'Alphabet, qui a bénéficié également de la publication de Gemini 3, son nouveau modèle d'IA extrêmement performant. C'est aussi le cas de Broadcom, partenaire d'Alphabet dans le design de semiconducteurs dédiés à l'intelligence artificielle, et dont le titre s'adjuge 9%. La publication des résultats du troisième trimestre touche à sa fin, avec un bilan solide au niveau du portefeuille : chiffre d'affaires et profits progressent en moyenne de 8%, et environ 80% des sociétés ont dépassé les attentes. Après d'excellentes publications en octobre, le mois de novembre a débuté avec l'annonce par Berkshire Hathaway d'une hausse de plus de 33% de ses profits opérationnels, grâce notamment à la très bonne santé de ses activités d'assurance. Le titre de la holding de Warren Buffet progresse de 7.6% sur le mois. En Europe, le leader de la billetterie CTS Eventim a également publié d'excellents chiffres. Les profits opérationnels s'améliorent de 17% et le titre s'adjuge 8.7%. Cependant quelques sociétés ont légèrement déçu, notamment le leader de la santé animale Zoetis et le réseau de casses automobiles Copart, qui perdent 11% et 9%, respectivement. Malgré une croissance toujours correcte, les deux sociétés souffrent d'une concurrence accrue à court terme ainsi que d'inquiétudes au sein des classes moyennes américaines. En Europe, le titre de Sanlorenzo baisse de 10%, après que le constructeur de yachts a publié un chiffre d'affaires en baisse, même si les prises de commandes restent solides. Au cours du mois, nous avons profité de la hausse exceptionnelle d'Alphabet pour écrêter la position et nous renforcer sur Microsoft. Par ailleurs nous avons vendu plusieurs petites positions, à savoir Salesforce, Costco et Coupang pour renforcer les lignes Zoetis et Copart, qui se traitent aujourd'hui à des multiples historiquement faibles. Enfin nous avons exploité la baisse du titre Nvidia pour initier une petite position sur le leader mondial des puces dédiées à l'intelligence artificielle.

décembre 2025

Outre-Atlantique, les marchés actions ont plutôt repris leur souffle en décembre. Le S&P 500 termine à l'équilibre sur le mois, mais baisse de plus de 1% en euros, les prises de bénéfices sur les titres ayant le plus fortement progressé sur l'année étant contrebalancées par certaines hausses, notamment celle de Warner Bros, qui bondit de plus de 20 % à la suite de l'OPA de Netflix. De manière similaire, le fonds a été pénalisé par la correction de certains titres ayant particulièrement bien performé en 2025.Ainsi Alphabet perd 2.2% sur le mois alors que Broadcom lâche plus de 14%, malgré la publication de résultats exceptionnels. Le géant des semiconducteurs voit ainsi ses ventes liées à l'intelligence artificielle s'envoler de plus de 75%. Au niveau du groupe, le chiffre d'affaires et les profits opérationnels progressent de presque 30%. Sur l'année 2025, les titres d'Alphabet et de Broadcom s'adjugent 65% et 49%, respectivement. Le titre Netflix perd également presque 13% en décembre, après l'annonce de l'OPA susmentionnée. Les investisseurs s'inquiètent en effet de possibles surenchères de la part du concurrent Paramount. En ce qui nous concerne, nous estimons que l'acquisition de Warner Bros offre à Netflix une opportunité unique d'acquérir des studios extrêmement réputés, et de consolider le marché du streaming en récupérant le service HBO Max. A contrario, certains titres, qui avaient été relativement délaissé par les investisseurs depuis quelques mois, ont repris leur marche en avant. Ainsi Booking Holdings, Visa et Moodys progressent de 9.0%, 4.9% et 4.1%, respectivement. Adobe prend également 9.3%, après la publication de résultats à nouveau au-dessus des attentes, même si les inquiétudes liées à une disruption par l'intelligence artificielle restent bien réelles. Au cours du mois, nous avons revu nos investissements dans les secteurs défensifs que sont la santé et la consommation courante. Nous avons vendu notre position dans Novo-Nordisk, qui continue de perdre des parts de marchés sur le segment des traitements contre l'obésité. Nous avons initié plusieurs nouvelles positions, notamment sur le leader des boissons Coca-Cola, les laboratoires pharmaceutiques Roche et Johnson & Johnson, et le spécialiste des équipements médicaux Stryker. Suite au spin-off d'Unilever, nous avons également décidé de garder nos titres dans le leader mondial de la crème glacée The Magnum Ice Cream Company, et même de renforcer la position. Enfin, nous avons profité de la baisse du dollar américain pour clôturer totalement la couverture de change du fonds, dont l'exposition au dollar est aujourd'hui de 80% environ.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 31 janvier 2026, le fonds a réalisé une performance de :

- part A : -10,63%
- part I : -10,00%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

HUDSON BLUE CHIPS I

Myria AM

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
	Politique de biodiversité
Social	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
Gouvernance	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

INDICE DE REFERENCE

Pas d'indice de référence

Score ESG

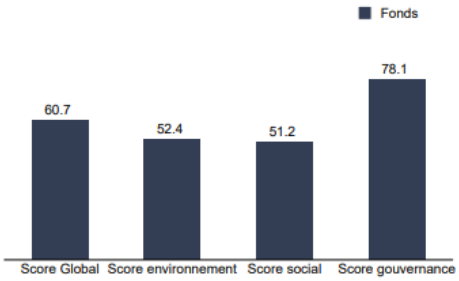
	Score	Couverture
Fonds	60.7	99.02%
Indice	-	-

Intensité carbone

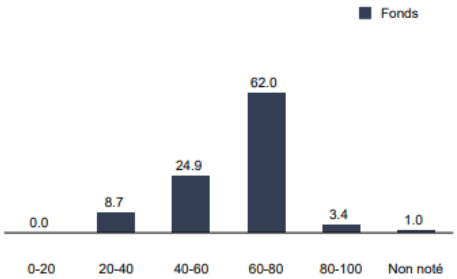
(en tonnes par million d'euros de revenus)

28/02/2025	Fonds	Indice	Relatif
Total	428	-	-

Score global et critères



Répartition par score ESG



Top 10 émetteurs : score ESG

Nom	Poids	Score ESG
Rightmove Plc	1.81%	83
Elevance Health Inc	1.59%	81
Apple Inc	0.93%	76
Microsoft Corp	4.02%	75
Pernod Ricard Sa	1.74%	75
Jd.Com Adr Represent	0.59%	75
Mastercard Inc Class	3.64%	74
Adobe Inc	0.83%	73
Visa Inc-Class A Sha	3.77%	71
S&P Global Inc	0.92%	71
Total	***19.85%***	

Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Eqt Corp	0.81%	17922
Occidental Petroleum	0.82%	10336
Air Liquide Sa	1.87%	2189
Mondelez Internation	1.86%	1007
Dominos Pizza Inc	2.11%	942
Applied Materials In	1.02%	908
Pepsico Inc	1.08%	736
Canadian Pacific	1.62%	632
Otis Worldwide Corp	1.94%	573
Reckitt Benckiser Gr	1.40%	569
Total	***14.55%***	

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

		Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	53.74%	84.21%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	20.35%	97.18%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	79.91%	99.02%

Couverture par un score ESG

Score ESG Global : Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

Score Environnement : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

Score Social : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

Score Gouvernance : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie…). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifié les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Principaux mouvements de HUDSON BLUE CHIPS A

Achats

Nom	Montant en €
DK0062498333/NOVO NORDISK-B	195 422.00
US0382221051/APPLIED MATERIALS	150 457.42
US09247X1019/BLACKROCK CL.A	132 614.94
US31488V1070/FERGUSON ENTERPR	123 988.41
FR0000120693/PERNOD-RICARD	115 657.89
US3119001044/FASTENAL CO	111 779.23
US98978V1035/ZOETIS INC	105 763.94
US11135F1012/BROADCOM INC	101 619.43
US2172041061/COPART INC	85 070.33
IT0003549422/SANLORENZO SPA/A	82 998.22
US6092071058/MONDELEZ INTERNATION	82 774.68
US09290D1019/BLACKROCK INC	65 046.13
US2358511028/DANAHER CORP	56 805.64
CA13646K1084/CANADIAN PACIFIC	55 526.78
US91324P1021/UNITEDHEALTH GRP	54 608.65

Ventes

Nom	Montant en €
US46625H1005/JPMORGAN CHASE	-199 232.83
US64110L1061/NETFLIX INC	-83 776.54
US5132721045/LAMB WESTON	-82 136.76
US30303M1027/Meta Platforms - A	-80 791.80
FR0000130452/EIFFAGE	-79 196.98
CH0038863350/NESTLE SA-REG	-71 035.03
FR0000120271/TOTALENERGIES SE	-56 829.18

Rapport certifié du commissaire aux comptes

RSM Paris
5-7, rue des Italiens
75 009 Paris
France
Tél. : +33 (0) 147 63 67 00
Fax : +33 (0) 147 63 69 00

www.rsmfrance.fr

HUDSON BLUE CHIPS

FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le **30 JANVIER 2026**

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris – Île-de-France et membre de la Compagnie régionale de Paris.
S.A.S au capital de 8 969 100 €
RCS Paris 792 111 783 – TVA FR 67 792 111 783

RSM Paris est membre du réseau RSM et exerce ses activités sous le nom RSM. RSM est le nom commercial utilisé par les membres du réseau RSM. Chaque membre du réseau RSM est un cabinet indépendant d'audit, expertise comptable et conseil qui exerce pour son propre compte. Le réseau RSM n'est pas une entité juridique à part entière.

A la société de gestion du FCP,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **HUDSON BLUE CHIPS** constitué sous forme du fonds commun de placement (ci-après le FCP) relatifs à l'exercice clos le **30 janvier**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Certaines informations nécessaires à l'établissement de notre rapport nous ayant été transmises tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'établir le présent rapport dans le délai prévu par la règlementation en vigueur.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIETE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris

RSM PARIS
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Timothée HOLZ
Associé

Bilan Actif au 30/01/2026 en EUR	30/01/2026	31/01/2025
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**11 239 402,21**	**12 346 865,81**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 239 402,21	12 346 865,81
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**0,00**	**0,00**
OPCVM	0,00	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	**28 118,30**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**11 239 402,21**	**12 374 984,11**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**3 146,46**	**65 970,28**
Comptes financiers	**1 905 838,82**	**577 316,81**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**1 908 985,28**	**643 287,09**
Total de l'actif I+II	**13 148 387,49**	**13 018 271,20**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/01/2026 en EUR	30/01/2026	31/01/2025
Capitaux propres :		
Capital	12 911 274,57	10 531 471,36
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	-1 278 949,73	1 956 059,51
Capitaux propres I	**11 632 324,84**	**12 487 530,87**
Passifs de financement II (*)	**0,00**	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**11 632 324,84**	**12 487 530,87**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**0,21**	**28 118,54**
Emprunts (C) (*)	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**0,21**	**28 118,54**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	11 267,44	46 157,07
Concours bancaires	1 504 795,00	456 464,72
Sous-total autres passifs IV	**1 516 062,44**	**502 621,79**
Total Passifs : I+II+III+IV	**13 148 387,49**	**13 018 271,20**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/01/2026 en EUR	30/01/2026	31/01/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	103 508,31	91 968,75
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	13 346,31	19 709,93
Sous-total produits sur opérations financières	**116 854,62**	**111 678,68**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-30 029,42	-34 694,74
Sous-total charges sur opérations financières	**-30 029,42**	**-34 694,74**
Total revenus financiers nets (A)	**86 825,20**	**76 983,94**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-136 375,10	-157 491,82
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-136 375,10**	**-157 491,82**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**-49 549,90**	**-80 507,88**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-313,70**	**-2 952,88**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**-49 863,60**	**-83 460,76**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	-132 370,72	45 308,31
Frais de transactions externes et frais de cession	-14 457,88	-14 860,17
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**-146 828,60**	**30 448,14**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-2 203,70**	**9 999,94**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**-149 032,30**	**40 448,08**

Compte de résultat au 30/01/2026 en EUR	30/01/2026	31/01/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-1 052 699,77	1 855 604,77
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	18 049,22	1 084,59
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-1 034 650,55**	**1 856 689,36**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-45 403,28**	**142 382,83**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-1 080 053,83**	**1 999 072,19**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**-1 278 949,73**	**1 956 059,51**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Le FCP a pour objectif de générer une performance annualisée nette de frais courants de 5% pour la part A et de 5,70% pour la part I sur la durée de placement recommandée en investissant dans des actions des entreprises des pays développés. Les critères de sélection de ces entreprises peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement des indices actions.

La gestion étant discrétionnaire, l'OPCVM n'a pas pour objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance d'un indice.

L'action du gérant vise à réaliser son objectif en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de Gouvernance, de Responsabilité Sociale et Sociétale, et de respect de l'Environnement.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/01/2022	31/01/2023	31/01/2024	31/01/2025	30/01/2026
Actif net Global en EUR	**6 760 612,87**	**5 639 644,54**	**9 145 151,44**	**12 487 530,87**	**11 632 324,84**
Part HUDSON BLUE CHIPS A en EUR					
Actif net	1 196 187,76	854 101,84	1 021 283,00	1 153 632,11	938 646,12
Nombre de titres	1 215,3859	1 118,2004	1 110,3449	1 061,5923	964,9060
Valeur liquidative unitaire	984,20	763,81	919,78	1 086,69	972,78
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-55,26	-74,57	19,69	3,50	-12,42
Capitalisation unitaire sur revenu	-17,62	-10,60	-8,22	-10,53	-10,59
Part HUDSON BLUE CHIPS I en EUR					
Actif net	5 564 425,11	4 785 542,70	8 123 868,44	11 333 898,76	10 693 678,72
Nombre de titres	5 476,0000	6 026,0000	8 435,7250	9 921,8355	10 384,7672
Valeur liquidative unitaire	1 016,14	794,14	963,03	1 142,31	1 029,74
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-57,28	-77,10	20,52	3,70	-13,19
Capitalisation unitaire sur revenu	-9,22	-5,24	-2,56	-7,28	-3,81

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.
Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (*courtage, impôts de bourse etc.)* et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :
- des commissions de surperformance rémunérant la société de gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs qui sont donc facturées au FCP ;
- des commissions de mouvement facturées au FCP ;
- les coûts/frais opérationnels directs et indirects découlant des techniques de gestion efficace de portefeuille.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au FCP, se reporter au document d'information clé pour l'investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	**Assiette**	**Taux barème**
Frais de gestion financière	Actif net	Part A: 1,50 % TTC maximum Part I: 0,80 % TTC maximum
Frais de fonctionnement et autres services *	Actif net	Part A: 0,30 % TTC maximum Part I: 0,30 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif (1)
Prestataires percevant des commissions de mouvement 100% Dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 10 euros à 150 euros HT selon la transaction et en fonction de la zone géographique (voir tarification ci-dessous**).

Commissions de surperformance	Actif net	10% TTC au-delà d'une performance nette annualisée supérieure à 5% pour la part A et 5,70% pour la part I

(1) L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés.
Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.
*Conformément à la Position-recommandation AMF DOC-2011-05, sont inclus dans les << frais de fonctionnement et autres services », les frais suivants :

- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Les frais d'information clients et distributeurs
- Les frais des données
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs

** **Prestations perçues par le dépositaire pour le traitement des ordres :**

Prestations & conditions tarifaires	**ESES**	**Zone 1**	**Zone 2**	**Zone 3**	**Zone 4**
Frais de transaction (R/I ou S/R)	**10 €**	**25 €**	**45 €**	**100 €**	**150 €**
Instruction manuelle ou réparée	**5 €**	**5 €**	**5 €**	**5 €**	**5 €**

ESES : France, Belgique, Pays-Bas.
Zone Groupe 1 : Valeurs de la zone monétaire EUR (hors ESES & Slovénie) : Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Grèce,Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal + Clearstream, Euroclear, Etats-Unis, Japon, Norvège, Suède, Canada, Royaume-Uni, Suisse, Australie, Danemark.
Zone Groupe 2 : Israël, Thaïlande, Inde, Brésil, Slovénie, Nouvelle-Zélande, Hongrie, Hongrie, Taiwan.
Zone Groupe 3 : Mexique, Russie, République Tchèque.
Zone Groupe 4 : Quatar.

Commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée, sur la durée de l'exercice comptable (période d'observation), selon les modalités suivantes :
10% TTC au-delà d'une performance nette annualisée supérieure à 5% pour la part A et 5,70% pour la part I.

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.

- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif des parts A et I avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 5% annualisée pour la part A et 5,70% pour la part I sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que les parts A et I (ci-après l' << Actif de référence »).

- En cas de sous-performance des parts A et I par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

La commission de surperformance est prélevée seulement si les conditions suivantes sont réunies :

- À compter de l'exercice ouvert le 1er février 2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'

exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part HUDSON BLUE CHIPS A	Capitalisation	Capitalisation
Part HUDSON BLUE CHIPS I	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/01/2026	31/01/2025
Capitaux propres début d'exercice	**12 487 530,87**	**9 145 151,44**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	773 172,44	1 633 135,94
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-397 349,42	-97 386,13
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-49 549,90	-80 507,88
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-146 828,60	30 448,14
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-1 034 650,55	1 856 689,36
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**11 632 324,84**	**12 487 530,87**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part HUDSON BLUE CHIPS A		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-96,6863	-98 125,27
Solde net des souscriptions/rachats	-96,6863	-98 125,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	964,9060	
Part HUDSON BLUE CHIPS I		
Parts souscrites durant l'exercice	749,1114	773 172,44
Parts rachetées durant l'exercice	-286,1797	-299 224,15
Solde net des souscriptions/rachats	462,9317	473 948,29
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 384,7672	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part HUDSON BLUE CHIPS A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part HUDSON BLUE CHIPS I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
HUDSON BLUE CHIPS A FR0013300100	Capitalisation	Capitalisation	EUR	938 646,12	964,9060	972,78
HUDSON BLUE CHIPS I FR0013300217	Capitalisation	Capitalisation	EUR	10 693 678,72	10 384,7672	1 029,74

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS	FRANCE	ROYAUME-UNI	ALLEMAGNE	CANADA
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	11 239,40	9 510,24	699,35	340,17	227,04	166,47
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	**11 239,40**					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 905,84	0,00	0,00	0,00	1 905,84
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-1 504,80	0,00	0,00	0,00	-1 504,80
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**401,04**

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 905,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-1 504,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**401,04**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 CAD +/-	Devise 3 GBP +/-	Devise 4 CHF +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	9 510,23	166,47	155,97	93,29	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	3,15	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,34	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-1 504,24	-0,10	0,00	0,00	-0,45
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**8 009,14**	**166,37**	**156,31**	**93,29**	**-0,45**

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/01/2026
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	3 146,46
Total des créances		**3 146,46**
Dettes		
	Frais de gestion fixe	11 267,44
Total des dettes		**11 267,44**
Total des créances et des dettes		**-8 120,98**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/01/2026
Part HUDSON BLUE CHIPS A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	18 399,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,81
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part HUDSON BLUE CHIPS I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	117 975,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,11
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/01/2026
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/01/2026
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/01/2026
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**0,00**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/01/2026	31/01/2025
Revenus nets	**-49 863,60**	**-83 460,76**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**-49 863,60**	**-83 460,76**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-49 863,60**	**-83 460,76**

Part HUDSON BLUE CHIPS A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/01/2026	31/01/2025
Revenus nets	**-10 225,42**	**-11 180,79**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-10 225,42**	**-11 180,79**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-10 225,42**	**-11 180,79**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-10 225,42	-11 180,79
Total	**-10 225,42**	**-11 180,79**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part HUDSON BLUE CHIPS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/01/2026	31/01/2025
Revenus nets	**-39 638,18**	**-72 279,97**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-39 638,18**	**-72 279,97**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-39 638,18**	**-72 279,97**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-39 638,18	-72 279,97
Total	**-39 638,18**	**-72 279,97**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/01/2026	31/01/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-149 032,30**	**40 448,08**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**-149 032,30**	**40 448,08**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-149 032,30**	**40 448,08**

Part HUDSON BLUE CHIPS A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/01/2026	31/01/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-11 988,58**	**3 717,64**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-11 988,58**	**3 717,64**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-11 988,58**	**3 717,64**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-11 988,58	3 717,64
Total	**-11 988,58**	**3 717,64**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part HUDSON BLUE CHIPS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/01/2026	31/01/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-137 043,72**	**36 730,44**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-137 043,72**	**36 730,44**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-137 043,72**	**36 730,44**
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-137 043,72	36 730,44
Total	**-137 043,72**	**36 730,44**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**11 239 402,21**	**96,62**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**11 239 402,21**	**96,62**
Assurance			**539 966,79**	**4,64**
BERKSHIRE HATHAWAY INC-CL B	USD	1 335	539 966,79	4,64
Boissons			**355 224,53**	**3,05**
COCA-COLA CO/THE	USD	1 880	118 381,21	1,02
PEPSICO INC	USD	920	118 967,72	1,02
PERNOD RICARD SA	EUR	1 570	117 875,60	1,01
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**432 773,74**	**3,72**
MAGNUM ICE CREAM CO NV/THE	EUR	4 925	73 845,45	0,63
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	1 325	358 928,29	3,09
Distribution spécialisée			**351 416,90**	**3,02**
AUTOZONE INC	USD	65	202 667,27	1,74
FERGUSON ENTERPRISES INC	USD	700	148 749,63	1,28
Divertissement			**423 809,50**	**3,64**
CTS EVENTIM AG & CO KGAA	EUR	3 200	227 040,00	1,95
NETFLIX INC	USD	2 800	196 769,50	1,69
Equipements et fournitures médicaux			**59 102,23**	**0,51**
STRYKER CORP	USD	190	59 102,23	0,51
Hôtels, restaurants et loisirs			**846 927,61**	**7,28**
BOOKING HOLDINGS INC	USD	117	492 584,72	4,24
DOMINO'S PIZZA INC	USD	550	189 959,60	1,63
WYNDHAM HOTELS & RESORTS INC	USD	2 683	164 383,29	1,41
Industrie			**178 310,34**	**1,53**
OTIS WORLDWIDE CORP	USD	2 480	178 310,34	1,53
Industrie aérospatiale et défense			**225 750,00**	**1,94**
SAFRAN SA	EUR	750	225 750,00	1,94
Logiciels			**853 500,10**	**7,34**
ADOBE INC	USD	310	76 518,24	0,66
COPART INC	USD	6 100	208 356,55	1,79
MICROSOFT CORP	USD	1 570	568 625,31	4,89
Machines			**306 886,96**	**2,64**
GRACO INC	USD	2 420	177 886,96	1,53
SANLORENZO SPA/AMEGLIA	EUR	4 000	129 000,00	1,11
Marchés de capitaux			**226 038,97**	**1,94**
BLACKROCK INC	USD	240	226 038,97	1,94
Media			**147 355,41**	**1,27**
WALT DISNEY CO/THE	USD	1 552	147 355,41	1,27
Médias et services interactifs			**1 502 234,04**	**12,91**
ALPHABET INC-CL A	USD	2 750	782 374,48	6,72
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	935	563 888,30	4,85
RIGHTMOVE PLC	GBP	27 318	155 971,26	1,34

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Ordinateurs et périphériques			**214 040,15**	**1,84**
APPLE INC	USD	980	214 040,15	1,84
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**483 671,98**	**4,16**
DANAHER CORP	USD	1 700	313 213,25	2,69
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	350	170 458,73	1,47
Pétrole et gaz			**309 017,82**	**2,66**
AIR LIQUIDE SA	EUR	1 300	205 322,00	1,77
EQT CORP	USD	2 134	103 695,82	0,89
Produits alimentaires			**341 690,06**	**2,94**
MONDELEZ INTERNATIONAL INC-A	USD	3 200	157 488,32	1,35
UNILEVER PLC	EUR	3 222	184 201,74	1,59
Produits pharmaceutiques			**387 221,81**	**3,33**
ELI LILLY & CO	USD	65	56 744,03	0,49
JOHNSON & JOHNSON	USD	320	61 209,55	0,53
ROCHE HOLDING AG-BR	CHF	240	93 287,84	0,80
ZOETIS INC	USD	1 675	175 980,39	1,51
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**567 569,96**	**4,88**
APPLIED MATERIALS INC	USD	825	223 823,91	1,92
BROADCOM INC	USD	800	223 088,25	1,92
NVIDIA CORP	USD	750	120 657,80	1,04
Services de télécommunication diversifiés			**0,00**	**0,00**
GCI LIBERTY INC-ESCROW CODE	USD	4 830	0,00	0,00
Services financiers diversifiés			**1 177 119,08**	**10,12**
INTERCONTINENTAL EXCHANGE IN	USD	2 332	341 109,35	2,93
MASTERCARD INC - A	USD	805	365 073,82	3,14
MOODY'S CORP	USD	860	373 201,13	3,21
S&P GLOBAL INC	USD	220	97 734,78	0,84
Sociétés commerciales et de distribution			**259 127,14**	**2,23**
FASTENAL CO	USD	7 100	259 127,14	2,23
Soins et autres services médicaux			**168 788,52**	**1,45**
ELEVANCE HEALTH INC	USD	580	168 788,52	1,45
Textiles, habillement et produits de luxe			**150 397,50**	**1,29**
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	275	150 397,50	1,29
Transport routier et ferroviaire			**166 470,96**	**1,43**
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	CAD	2 650	166 470,96	1,43
Vente par correspondance			**564 990,11**	**4,86**
AMAZON.COM INC	USD	2 805	564 990,11	4,86
Total			**11 239 402,21**	**96,62**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l’inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	11 239 402,21
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 908 985,28
Autres passifs (-)	-1 516 062,65
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**11 632 324,84**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part HUDSON BLUE CHIPS A	EUR	964,9060	972,78
Part HUDSON BLUE CHIPS I	EUR	10 384,7672	1 029,74

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: HUDSON BLUE CHIPS
Identifiant d'entité juridique : 96950028UMX32KRJ0M78

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ **Oui**

- ☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%**
  - ☐ dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social : ___%**

●○ ☒ **Non**

- ☐ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables.
  - ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - ☐ ayant un objectif social
- ☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds HUDSON BLUE CHIPS (ci-après le « Fonds ») a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des émetteurs qui ont de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.
L'OPCVM est spécialisé dans la gestion d'actions de sociétés internationales très majoritairement américaines, et il est investi dans une moindre mesure dans des titres de société européennes ou situés dans des pays dits émergents.
Parmi les thèmes pris en compte dans la revue des bonnes pratiques ESG, peuvent être cités pour exemple :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre des émetteurs, volumes des déchets produits ou recyclés, volumes d'eau consommée ou recyclée
- Social : équité hommes/femmes dans la gestion de l'entreprise (proportion de femmes au Comex…), gestion de la chaîne d'approvisionnement
- Gouvernance : nombre ou pourcentage d'administrateurs indépendants, rémunération des membres du CA liée à des objectifs ESG.

L'approche utilisée par le fonds est dite « Best in Class ». Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Les entreprises en portefeuille qui ne répondent pas à l'approche systématique ne peuvent pas représenter plus de 10% et doivent être justifiées. Tout dépassement causé par la dégradation de la note d'un émetteur déjà en portefeuille doit être résolu dans un délai de maximum de 3 mois.

Le fonds n'a pas d'indicateur de référence

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au 30 janvier 2026, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

- Le score ESG, issu de la notation de Morningstar Sustainalytics, fournisseur de données extra-financière au niveau du portefeuille a atteint les 17.7 (échelle de 0 (meilleure note) à l'infini (pire note). Il est important de noter qu'un score ESG Morningstar Sustainalytics bas correspond à une société plus vertueuse sur le plan de l'ESG

- Le pourcentage d'entreprises les moins performantes en ESG exclues selon l'approche Best-in-Class (i.e. 20% de chaque secteur de l'univers d'investissement).

De plus, les indicateurs ESG suivants correspondants aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance promus ont été particulièrement suivis.

Des exemples de critères permettant d'évaluer leurs performances respectives au 30 janvier 2026 sont :

- L'intensité carbone représente 546 tonnes d'émissions de CO2 équivalent par million d'euros de chiffre d'affaires.
- Le risque environnement du portefeuille ressort à 4.2
- Le risque social ressort à 8.2
- Le risque de gouvernance ressort à 5.1 (pour une couverture de 99.34%).

Et par rapport aux périodes précédentes ?

- Du fait du changement de méthodologie ESG et de la prise en compte des notations Sustainalytics pour les émetteurs en portefeuille, la comparaison n'est pas pertinente et donc non significative.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Non applicable



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non applicable

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Non applicable

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit ne prend pas en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en œuvre dans le compartiment et ses limites, mais également sur la politique d'exercice des droits de vote et d'engagement actionnarial, l'investisseur est invité à se référer au site internet :
https ://www.myria-am.com/mentions-reglementaires



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements qui **constituent la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Les 10 premières lignes au 30 janvier 2026 sont :

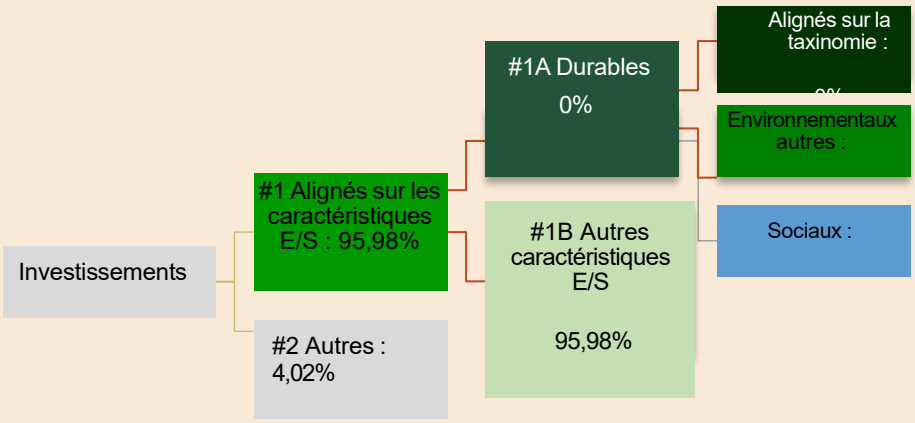
Valeur	Poids	Secteur d'activité	Pays
Alphabet INC-CL A	6,72 %	Télécommunications	Etats-Unis
Microsoft Corp	4,88 %	Technologies	Etats-Unis
AMAZON.COM Inc	4,85 %	Consommation discrétionnaire	Etats-Unis
Meta Platforms INC-CLASS A	4,84 %	Télécommunications	Etats-Unis
Berkshire Hathaway INC-CL B	4,64 %	Finance	Etats-Unis
Booking Holdings Inc	4,23 %	Consommation discrétionnaire	Etats-Unis

MOODY'S Corp	3,21 %	Finance	Etats-Unis
Mastercard INC-A	3,14 %	Finance	Etats-Unis
Visa INC-CLASS A	3,08 %	Finance	Etats-Unis
Intercontinental exchange	2,93 %	Finance	Etats-Unis

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs *?*



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1/B Autres** couvrant les investissements alignés sur des caractéristiques environnementales ou sociales non considérés comme des investissements durables.

- **Au 30 janvier 2026, le fonds a 95.98%** de son actif net constitué d'investissements contribuant à la promotion de caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S)

- Le fonds a 4.02% de son actif net appartenant à la poche #2 Autres. Celle-ci est constituée de :

- 3.38% de liquidités
    - Dont 0% de valeurs de marché correspondant à une couverture de change partielle sur l'exposition dollar au travers de dérivés
    - Un montant de cash estimé à 0.99%
- 0.64% de valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG. En effet, le Fonds peut investir dans de telles valeurs dans la limite de 10% des valeurs investies. Ce pourcentage maximal a donc été respecté
- 0% de parts ou actions d'OPC ne garantissant pas nécessairement la mise en œuvre d'une gestion de type ISR. Le Fonds pouvait être investit dans de telles valeurs dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds. Ce pourcentage maximal a donc été respecté.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au 30 janvier 2026, la décomposition sectorielle des actifs investis est la suivante :

Secteur	Poids
Finance	19,80%
Télécommunications	17,80%
Consommation discrétionnaire	16,30%
Technologies	12,30%
Industrie	11,70%
Santé	9,40%
Consommation de base	6,60%
Matériaux	1,80%
Energie	0,90%

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Fonds n'a pas d'investissements durables avec un objectif environnemental. Par ailleurs, le Fonds ne prend actuellement aucun engagement minimum en matière d'alignement de son activité avec le « Règlement Taxonomie ». En conséquence, le pourcentage minimum d'investissement aligné à la Taxonomie sur lequel s'engage le Fonds est de 0%.

Ainsi, au 30 janvier 2026, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés à la Taxonomie en portefeuille est nulle.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE[1] ?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

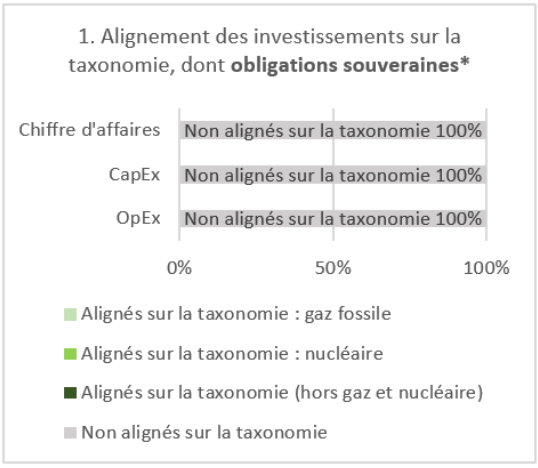
☒ Non

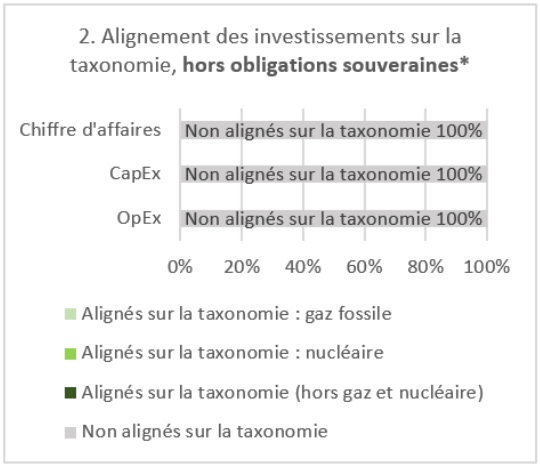
[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ; des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





**Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Au 3à janvier 2026, la part des investissements dans les activités transitoires et habilitantes en portefeuille est nulle.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Au 30 janvier 2026, la part d'investissements alignés sur la taxonomie est restée nulle.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental **qui ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

0%

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

0%

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ces investissements, qui n'ont été effectués que dans des situations spécifiques et devaient représenter un maximum de 10% des investissements, ont consisté en :

- Des liquidités, à hauteur de 3.38 %
- Des valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG, dans la limite de 10% autorisée pour le Fonds, dont la part réelle s'est élevée à 0.64%.

- Des parts ou actions d'OPC ne garantissant pas nécessairement la mise en œuvre d'une gestion de type ISR, dans la limite de 10% autorisée pour le Fonds, dont la part réelle s'est élevée 0 %

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'une notation ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'aura pas pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les mesures prises pour respecter les caractéristiques environnementale et/ou sociale au cours de la période sont les suivantes :

1. Un suivi des performances environnementales et sociales est assuré à travers le suivi de la performance ESG émetteurs du portefeuille. Ce suivi se matérialise par une note ESG mise à jour via un processus de notation trimestrielle. Les 20% des émetteurs les moins performants de chaque secteur sur cette note sont éliminés. Les données sous-jacentes sont mises à jour a minima tous les 18 mois par les fournisseurs de données.
2. Un suivi régulier des controverses sociales, environnement et de gouvernance liées aux émetteurs.

Des politiques d'exclusions sectorielles (tabac, pétrole et gaz, charbon thermique, armes controversées, hors armes nucléaires) et normatives (Pacte mondial).

Les différentes exigences ESG ont été paramétrées et suivies dans les outils de gestion à disposition des gérants.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?*

  Non applicable

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues* **?**

  Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

  Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

  Non applicable